



## Nous avons lu

### Subventions aux associations L'État gribouille et le dogmatisme libéral

L'actuel gouvernement réduit considérablement les subventions versées aux associations <sup>(1)</sup> en référence, selon Joël Roman, à trois dogmes qui forment un socle de convictions libérales <sup>(2)</sup> :

1. Toute dépense publique est improductive, et toute économie faite dans le budget de l'Etat se retrouve en investissement productif, par un effet de vase communicant.

↳ Dans cette logique, réduire les subventions apparaît cohérent. Cependant, les associations assument « des missions d'intérêt général, parfois même de service public, à un coût (...) moindre qu'une gestion directe par l'Etat ou les collectivités publiques, et d'une manière qui garantit une certaine souplesse et une certaine efficacité ». Ainsi, selon Joël Roman, « la baisse des subventions aux associations aura pour traduction budgétaire soit l'arrêt pur et simple de certaines activités, soit leur transfert, pour un coût plus élevé et pour une efficacité moindre, sur le budget de l'Etat lui-même, ou sur celui des collectivités locales et territoriales ».

2. Les associations sont des entités opaques, sans contrôle, qui prolifèrent sur le dos de l'Etat et s'enrichissent ainsi de manière douteuse.

↳ Seulement, analyse Joël Roman, si des associations peuvent devenir « lucratives sans but », cela peut être une conséquence de la tendance de l'Etat, au cours des vingt dernières années, à « vassaliser les associations en ne les finançant que sur projets, voire dans le cadre d'appels d'offre qui les rendent concurrentes entre elles. Elles se sont ainsi transformées, bien souvent contre leur gré, en chasseuses de subventions, devant réduire leurs structures propres, garantes de l'autonomie de leur projet, au profit parfois d'une fuite en avant

*dans des actions jugées nécessaires selon la conjoncture politique du moment ».*

3. Certaines activités associatives sont solvables sur le marché et donc doivent échoir aux acteurs en mesure d'être concurrentiels sur ce marché, c'est-à-dire aux entreprises.

↳ Pour Joël Roman, cela revient à « dépenser plus en appels d'offre que l'Etat ne l'aurait fait en subventions ». En outre, « en privant ainsi les associations généralistes de leurs moyens d'autofinancement, ou en les contraignant à adopter une logique d'entreprise, on vise à les cantonner dans des activités caritatives ou réparatrices ». Il y aurait ainsi un secteur « sulfureux, recourant aux associations », et un autre, « angélique, bénéficiant d'exonération de charges ».

Finalement, avec ces trois dogmes et cette réduction de subventions, on aboutit, non pas à des économies budgétaires, mais au contraire à « une dépense accrue pour une efficacité moindre ». Pour Joël Roman, « le gouvernement serait mieux inspiré, au contraire d'une attitude de gribouille <sup>(3)</sup> qui vise à sommer les associations de choisir entre la tutelle et la sébille, de leur reconnaître une véritable autonomie de fonctionnement et une véritable légitimité sociale, de financer à cet effet leurs structures, et non seulement leurs actions, sur la base de règles clairement établies et définies par la loi, pour leur contribution à la vie civique, et de renforcer ainsi la vie démocratique du pays et la vigueur de la société civile »

<sup>(1)</sup> – Voir, par exemple, *Le Monde* du 11 octobre 2003 concernant la réduction des subventions aux associations de consommateurs.

<sup>(2)</sup> – Cette synthèse est extraite d'une publication de la Ligue de l'enseignement, *Les idées en mouvement*, août-septembre 2003.

<sup>(3)</sup> – Attitude qui consiste à se précipiter dans les dangers qu'on veut éviter.



## Nous avons reçu

**Statistique publique, Recueil d'études sociales, n° 27, articles publiés de janvier à avril 2003 (673 p.).** Le *Recueil d'études sociales* est une sélection d'études déjà publiées par différents organismes publics français d'études et de statistiques. Le CEAS est abonné à bon nombre des publications qui sont utilisées dans cette compilation. Cependant, voici quelques-uns des articles dont le CEAS ne disposait pas :

### Ministère de la justice, *Infostat Justice* :

- « Trois années d'application du pacte civil de solidarité, n° 64 de mars 2003 (4 p.). Carte départementale du taux de personnes liées par un PACS pour 10 000 habitants : avec un taux de moins de 17,5 PACS pour 10 000 habitants, la Mayenne fait partie des départements où ce taux est le moins élevé.

### Caisse nationale des allocations familiales, *l'essentiel*.

- « Les allocataires à bas revenus », n° 8 de janvier 2003 (4 p.).
- « Sanctions et actions de prévention des CAF en matière d'absentéisme scolaire », n° 9 de février 2003 (4 p.).
- « Les opinions sur les modes de garde des jeunes enfants. Données CREDOC 2003 », n° 11 d'avril 2003 (4 p.).
- « Les disparités territoriales de l'accueil des jeunes enfants », n° 12 d'avril 2003 (4 p.).

### Ministère de la jeunesse, de l'éducation et de la recherche, *Note d'information*.

- « Résultats du diplôme national du brevet – Session 2002 », n° 03-03 de janvier 2003 (4 p.). Résultats départementaux et carte.
- « Le suivi et le devenir des élèves accueillis en classe-relais – Année scolaire 1999-2000 », n° 03-07 de février 2003 (6 p.).
- « Les évaluations en lecture dans le cadre de la journée d'appel de préparation à la défense – Année 2001-2002 », n° 03-12 de mars 2003 (5 p.).
- « L'évaluation des compétences des élèves de CE2 en septembre 2002 », n° 03-19 d'avril 2003 (6 p.).
- « L'évaluation des compétences des élèves de sixième en septembre 2002 », n° 03-20 d'avril 2003 (6 p.).
- « Les élèves de CM1 – Premiers résultats d'une évaluation internationale en lecture (PIRLS) », n° 03-22 d'avril 2003 (6 p.).
- « L'éducation à la santé et à la sexualité à l'école et au collège en 2001-2002 », n° 03-23 d'avril 2003 (6 p.).

### Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ), *Bref*.

- « La formation continue des salariés du privé à l'épreuve de l'âge », n° 193 de janvier 2003 (4 p.).
- « Le commerce : entre gros et détail, portrait d'un secteur d'activités aux multiples visages », n° 194 de février 2003 (4 p.).

- « L'enseignement supérieur professionnalisé : un atout pour entrer dans la vie active ? », n° 195 de mars 2003 (4 p.).
- « Quelle utilité les CAP et les BEP tertiaires ont-ils aujourd'hui ? », n° 196 d'avril 2003 (4 p.).

### Centre d'études de l'emploi (CEE), *Quatre pages*.

- « Les attitudes des cadres face à la réduction du temps de travail », n° 55 de janvier 2003 (4 p.).
- « Poursuivre des études : un choix influencé par le marché du travail », n° 56 de mars 2003 (4 p.).

### Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES), *Premières informations et premières synthèses*.

- « La réduction du temps de travail a-t-elle amélioré la vie quotidienne des parents de jeunes enfants », n° 01.2 de janvier 2003 (10 p.).
- « L'usage des emplois aidés par les employeurs du secteur non-marchand : logiques sociales, logiques de gestion », n° 06.2 de février 2003 (10 p.).
- « Coup de frein à l'insertion professionnelle des jeunes en 2002 », n° 07-1 de février 2003 (8 p.).
- « Les adultes relais : premiers éléments d'évaluation », n° 07.3 de février 2003 (7 p.).
- « Au contact avec le public, des conditions de travail particulières », n° 09.3 de février 2003 (6 p.).
- « L'emploi des seniors en Europe du nord », n° 10.3 de mars 2003 (8 p.).
- « Les sorties du chômage vers l'emploi », n° 11.1 de mars 2003 (7 p.).
- « Les seniors et la formation continue : un accès en général limité mais avec de grandes différences selon les situations professionnelles », n° 12.1 de mars 2003 (8 p.).
- « Les écarts de rémunération hommes-femmes : un positionnement défavorable des femmes dans les grilles de conventions collectives », n° 11.3 de mars 2003.
- « Les contrats courts : source d'instabilités mais aussi tremplin vers l'emploi permanent », n° 14.1 d'avril 2003 (8 p.).
- « Les six premiers mois de mise en œuvre des contrats jeunes en entreprise », n° 15.1 d'avril 2003 (4 p.).